Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 077-217700384-20250314-2025_10DELIB-DE

MAIRIE DE BOISSETTES

Date de la Convocation
10 mars 2025

Date de l'Affichage
14 mars 2025

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Représentés : 3

Objet de la délibération

Budget Commune

Budget Primitif 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2025-10 SEANCE DU 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRÉSENTS :
Monsieur Thierry SEGURA, **Maire,**
M. Philippe BARRAULT, M. Grégory THIBAUD, **Adjoints au Maire,**
Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Oriane PODEVIN, Mme Pascale BACQUET, M. Daniel MATHE **Conseillers Municipaux.**

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT
Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Florence DECHELLE représentée par Pascale BACQUET.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : M. Pierre de MONTALEMBERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philippe BARRAULT.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2025 de la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Budget Primitif de la Commune 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	**678 460,63 €**	**678 460,63 €**
Section d'investissement	**1 498 444,55 €**	**1 498 444,55 €**
TOTAL	**2 176 905,18 €**	**2 176 905,18 €**

À Boissettes le 14 mars 2025

Secrétaire de séance,

M. Philippe BARRAULT

Le Maire,

M. Thierry SEGURA